



## Info

- 15 Janvier 2017**  
Vecknam game
- 26 Février 2017**  
Choucroute organisée  
par le Conseil de  
Fabrique
- 28 Février 2017**  
Mardi Gras
- 19 Mars 2017**  
Vecknam game
- 24 Mars 2017**  
Gros déchets
- 26 Mars 2017**  
Mag-feed game
- 23 Avril 2017**  
Election Présidentielle  
1<sup>er</sup> tour
- 7 Mai 2017**  
Election Présidentielle  
2<sup>ème</sup> tour
- 11 juin 2017**  
Election législative  
1<sup>er</sup> tour
- 18 Juin 2017**  
Election législative  
2<sup>ème</sup> tour

## Le Mot du Maire

Nous quittons 2016 avec ses joies et ses peines. Et j'ai une pensée toute particulière pour ces personnes qui nous ont quitté parce qu'elles se trouvaient à l'heure et à l'endroit choisis par des barbares pour y tuer des innocents.

Espérons que la volonté morbide de quelques fanatiques ne mènera pas notre pays ou d'autres pays vers une détermination farouche de révolte provoquant un conflit nous trainant jusqu'à l'enfer !

Face au fanatisme ambiant, je suis certain que les manifestations honorant la mémoire de toutes les victimes de toutes les guerres sont une barrière à la haine. Telle notre cérémonie du 11 Novembre dernier, où vous y étiez fort nombreux, qui nous rappelle que nos grands-parents, nos parents ont subi les atrocités des guerres. Efforçons-nous de batailler pour offrir la paix à nos enfants et petits-enfants.

2017, au niveau national sera une année d'élection, avec les présidentielles les 23 avril et 7 mai et les législatives les 11 et 18 juin.

2017, au niveau communal sera l'année de la concrétisation des projets présentés lors de notre campagne électorale et élaborés depuis notre début de mandat :

- ✓ Mise en valeur de nos entrées de villages Helling et Veckring, enfouissement de réseaux secs et réfection de trottoirs
- ✓ Création d'un terrain multisport assorti d'une aire de jeux pour enfants, au lieu et place de l'ancien terrain de Handball devenant impraticable
- ✓ Création d'un bâtiment multiservices, à l'angle de la route du Hackenberg et de la Grande Rue, où vous pourrez y trouver bientôt un petit commerce avec vente de pain, produits de première nécessité et bien d'autres services...
- ✓ Mise en conformité de notre réseau d'assainissement sur le tronçon allant de la Mairie à la sortie du village via Monneren.

Le coût prévisionnel de ces travaux est de 709 729 € TTC, dont uniquement 125 271 € TTC amputeront le budget communal, grâce à l'énergie collégiale dispensée à l'élaboration des dossiers de demandes de subventions vers nos partenaires financiers : Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, Syndicat d'Assainissement, Département de la Moselle, Région, Mr le Député Patrick WEITEN sur sa réserve parlementaire.

Le projet du terrain multisport et aire de jeux pour enfant avait été adopté par Madame Anne GROMMERCH avant son décès, d'où ma proposition au Conseil Municipal de nommer le complexe « Aire Anne Grommerch », en sa mémoire et en la remerciant pour son aide financière.

Je suis conscient que ces travaux perturberont vos habitudes pendant un laps de temps ; je vous demande donc d'être conciliant pour tous les désagréments que vous pourrez rencontrer lors de ces travaux.

Par ces différents aménagements et ces infrastructures, mon souhait ainsi que celui de mon Equipe Municipale, est de rendre notre commune la plus attractive et agréable possible, et qu'ils répondent à vos besoins !

A l'aube de cette nouvelle année 2017, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement, que celle-ci soit plus paisible et pacifique.

Bonne et Heureuse Année !

**Le Maire**  
**JOST Pascal**

## La Mairie

### Le secrétariat :

Tél : 03 82 82 30 70  
Fax : 03 82 82 30 70  
Mail : [communedeveckring.mairie@sfr.fr](mailto:communedeveckring.mairie@sfr.fr)

### Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h15 à 12h00  
Le mardi de 17h00 à 19h30  
Le mercredi de 9h15 à 12h00  
Le vendredi de 9h15 à 12h00

# Les délibérations

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2016

### REALISATION D'UN EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE DEUX PROJETS (CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POINT MULTI SERVICES ET TERRAIN MULTISPORTS)

Le Conseil Municipal décide de réaliser un prêt d'un montant de 150 000,00 € auprès du CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE pour le financement des travaux de construction d'un bâtiment point multiservices et un terrain multisports dont les caractéristiques sont : Emprunt à moyen terme à taux fixe de 1.34 % sur une durée de 240 mois avec le montant des échéances trimestrielles fixées à 2140.58 € et frais de dossier de 500 €.

### CONVENTION AVEC LE CENTRE INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL DE THIONVILLE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune de Veckring a recours au service de santé au travail interentreprises pour assurer la surveillance médicale des agents de la Commune. La législation en vigueur prévoit que cette relation contractuelle soit formalisée par une convention signée par les deux parties. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention, ainsi que toutes pièces utiles à cette affaire.

### PROJET FREE MOBILE

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que l'opérateur Free Mobile propose d'implanter, sur une parcelle communale, une antenne-relais de téléphonie, de sorte à optimiser la couverture de son réseau. Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition de l'opérateur de téléphonie Free Mobile la parcelle cadastrée section 22 n°169 pour y implanter l'antenne-relais, ainsi que les parcelles sises section 22 n°161,163,165,171,175,177,179,183 et la parcelle sise section 5 n°5 pour accès, par un contrat de bail établi sur 12 ans renouvelable et moyennant une redevance annuelle de 3000 €

### DEMANDES DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 200 € à l'association Amifort et une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € à la gymnastique volontaire dans le cadre de leur activité danse orientale, à condition que celle-ci soit maintenue durant toute l'année.

### VENTE TERRAIN A BATIR SIS SECTION 8 PARCELLE N°361

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'offre qui lui a été transmise par Monsieur et Madame ZARCONÉ François qui souhaitent acquérir le terrain à bâtir non viabilisé sis section 8 parcelle 362 à Veckring d'une contenance de 3a02ca au prix de 30 000 €, et de jouir du chemin communal adossé à la parcelle. Le Conseil Municipal décide d'accepter l'offre de Monsieur et Madame ZARCONÉ François et autorise le Maire à signer l'acte de vente correspondant, ainsi que toutes pièces utiles à cette affaire.

### INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISMES

En conséquence du retrait des services de l'Etat, concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes dotées d'une carte communale, de manière définitive au 1<sup>er</sup> janvier 2017 en application de la Loi n°2014-366 du 24-03-2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge le Maire de faire établir une convention de mise à disposition du Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs au profit de la Commune de Veckring

### PRESENTATION DU PLAN DE GESTION DES ANCIENNES CARRIERES DE HELLING PAR LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE ET MISE A DISPOSITION DE PARCELLES

Afin de permettre à la commune de mandater le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, manifestement dans un but d'intérêt général pour réaliser la préservation de l'ancienne carrière de Helling à Veckring, Le Conseil Municipal décide de confier les parcelles : Section 29, parcelle 91 au lieu-dit Hinter Kalk (1 ha 27 a 88 ca) Section 29, parcelle 104 au lieu-dit Hinter Kalk (40 a 33 ca) Section 29, parcelle 106 au lieu-dit Hinter Kalk (12 a 13 ca) par bail emphytéotique d'une durée de 33 ans au Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine.

# Les délibérations

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

### ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2016

Le Conseil Municipal décide d'approuver en des termes et pour des montants rigoureusement identiques à ceux de la délibération du 29 novembre 2016 adoptée par le Conseil Communautaire, le montant recalé de l'AC établi pour la Commune au titre de l'exercice 2016. De valider à ce titre le montant de : + 976,01 € résultant de la contraction entre les recettes et les charges transférées considérées au titre de l'année 2016. De prendre acte que compte tenu des demandes d'acomptes d'ores et déjà établies par la CCAM depuis le début de l'année 2016, la mise en œuvre de l'AC 2016 ainsi recalée donnera lieu, en vue de la liquidation de son solde, à la production par l'EPCI d'un reversement de : 3 050,94 €.

### ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2017 ET SUIVANTES

Le Conseil Municipal décide d'approuver en des termes et pour des montants rigoureusement identiques à ceux de la délibération du 29 novembre 2016 adoptée par le Conseil Communautaire, les montants recalés des AC établis pour la Commune au titre des exercices 2017 et suivants ainsi que leurs modalités de recouvrement ou de versement. De valider à ce titre le montant de 22 683 € établi pour l'année 2017 et résultant de la contraction entre les recettes et les charges de référence recalées sur la base des nouveaux statuts de l'EPCI et des préconisations de la CLECT retenues par le Conseil Communautaire. De prendre acte que ce montant correspond à l'application en année pleine des statuts révisés de la CCAM tels qu'ils s'établissent en application des Arrêtés Préfectoraux susvisés.

### CONVENTION AVEC LA CCAM RELATIVE A LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

Le Conseil Municipal décide d'approuver le remboursement par le budget communal des dépassements d'enveloppe qui pourraient survenir et être constatés en cours ou à l'issue des travaux de requalification d'espaces publics menés par la CCAM sur son ban communal. D'approuver le projet de convention soumis à son examen qui d'une part acte de cet engagement et, d'autre part précise le montant disponible de l'enveloppe financière que la CCAM prévoit de mobiliser pour les aménagements à mener sur le ban communal.

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2017 « AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE ET DU VESTIAIRE FOOT »

Le Conseil Municipal décide des travaux d'aménagement extérieur de la salle socioculturelle et du vestiaire foot suivant devis descriptifs et estimatifs établis par : Bati-sport pour un montant de 79 900 € H.T. pour la création d'un préau. Euro-Paysage pour un montant de 23 658 € H.T. pour la fourniture et pose d'une clôture pour sécurisation du parking vestiaire foot et salle socioculturelle. Eurovia pour un montant de 41 310, 10 € H.T. pour la réalisation d'un parking et d'un accès à la salle socioculturelle. Sollicite une subvention de 60% au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux (DETR) 2017.

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2017 « CREATION D'UN PARKING POUR L'ECOLE MATERNELLE »

Dans un but de sécuriser l'entrée et la sortie de l'école maternelle, le Conseil Municipal décide des travaux de création d'un parking suivant devis descriptif et estimatif établi par Euro-Paysage pour un montant de 45 156,64 € H.T. Sollicite une subvention de 60% au titre de la DETR 2017 pour aide au financement de ces travaux.

## Etat civil

### Les naissances

21 Novembre 2016  
Alexis TUAL

### Les décès

23 Octobre 2016 : Paulette ALTMAYER  
21 Novembre 2016 : Alain KIRCHE  
29 Novembre 2016 : Georges ROBIN  
30 Novembre 2016 : Isabelle PHILIPPI

# Les évènements

## SOIREE KARAOKE



Cette soirée karaoké organisée par la Bibliothèque de Veckring – Helling fût chaleureuse.

## APRES-MIDI RECREATIF



Après-midi très conviviale autour de jeux de société et de différentes lectures, organisé par la Bibliothèque de Veckring – Helling.

## SAINT NICOLAS



Comme chaque année, Saint Nicolas et le père fouettard sont venus distribuer des friandises aux enfants.

## MARCHE DE NOËL



Lors de ce marché organisé comme chaque année par le Club Déco loisir, nous avons pu y faire quelques emplettes mais également passer un moment agréable autour d'une boisson chaude ou froide et d'une part de gâteaux.



## LE REPAS DES ANCIENS

La Municipalité et le CCAS ont mis à l'honneur les seniors en organisant son traditionnel repas à la salle socioculturelle, 94 personnes réunies pour un moment de fête, de retrouvailles et pour se faire plaisir autour de belles tables. Bon moment de convivialité !



## LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Un nombre important de nos concitoyens était présent pour se souvenir et pour honorer nos compatriotes morts pour la France durant toutes les guerres. La cérémonie a été ponctuée de chants entonnés par la chorale des chœurs du Hackenberg, ainsi qu'un poème « Liberté » de Paul Eluard récité par nos enfants de l'élémentaire. Cet hommage a eu lieu en présence de nombreux Elus et de différentes associations.

## APRES MIDI-RECREATIF



Organisé par la Bibliothèque de Veckring - Helling, cet atelier de création de décoration de Noël a rencontré un vif succès.



## LE MARCHE DU TERROIR



Organisé comme chaque année par l'Amicale Hellingeoise, nous avons pu trouver sur ce marché différents mets confectionnés par des artisans locaux et régionaux parmi un large panel d'exposants.

## LES SAPINS DE NOËL



La municipalité remercie les associations, les enfants et les adultes ayant participé à la décoration des sapins de Noël.